BRANCHE CAISSE D'EPARGNE

Accord collectif national en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap

COMMISSION DE SUIVI DU 15 NOVEMBRE 2018

GROUPE BPCE
Coopératifs, banquiers et assureurs autrement.

SOMMAIRE

1 Principales actions 2018

2 Point budgétaire au 30 septembre 2018

3 Point sur la réforme de l'OETH

1

PRINCIPALES ACTIONS 2018

RECRUTEMENT

Aide au sourcing de personnes en situation de handicap

Talents Handicap

Forums virtuels Talents Handicap : 3 éditions proposées en 2018

Edition spéciale stages et alternance (du 9 mars au 6 avril 2018)

- 16 entreprises du groupe participantes dont 10 CE
- 61 offres publiées / 181 candidatures TH reçues par les entreprises du Groupe
- Coût négocié : 15 000€ HT pris en charge par la Mission Handicap Nationale pour le Groupe (soit 937€ HT par entreprise vs 4 900€ HT par entreprise participante en temps normal).

Forum thématique Banque - Assurance - Commerce (du 1er au 29 juin)

- 18 entreprises du groupe participantes dont 10 CE
- 108 offres publiées / 152 candidatures TH reçues par les entreprises du Groupe
- Coût négocié : 10 000€ HT pris en charge par la Mission Handicap Nationale pour le Groupe (soit 556€ HT par entreprise vs 4 900€ HT par entreprise participante en temps normal).

Forum thématique IT (du 25 mai au 22 juin 2018)

- 3 entreprises du groupe participantes dont IT-CE
- 22 offres publiées / 38 candidatures TH reçues par les entreprises du Groupe
- Coût négocié : 1 725€ HT par entreprise vs 2 500€ HT par entreprise participante en temps normal, pris en charge par les entreprises participantes.

RECRUTEMENT

Aide au sourcing de personnes en situation de handicap

Talents Handicap

- **Novembre 2018, envoi par la MHN d'un questionnaire aux entreprises participantes afin de mesurer :**
  - Le niveau de satisfaction des entreprises concernant l'organisation, l'interface technique, les candidatures (volume, profils…)…
  - L'utilisation ou non des outils en option proposés par Talents Handicap (Cv-thèque, questionnaires de présélection…)
  - Le nombre de candidats recrutés à l'issue des forums.
  - Les souhaits de participation aux éditions 2019 afin de déterminer le calendrier des forums proposés par la MHN et négocier les tarifs.

RECRUTEMENT

Aide au sourcing de personnes en situation de handicap

MULTIPOSTING

Job in live

agefiph

Amélioration de la visibilité de nos offres auprès des candidats en situation de handicap

- **Diffusion automatique via Multiposting de l'ensemble des offres du Groupe :**
  - sur des sites emploi et handicap gratuits : Cap Emploi, Handicap-Job, Handisup
  - sur des sites emploi et handicap payants avec lesquels la Mission Handicap Nationale a signé un partenariat : Handibanque.fr, Handi-alternance.fr
- **Partenariat avec des Job boards dédiés au handicap**
  - **Handibanque.fr / Handi-alternance.fr** : partenariat signé pour la période 2017-2019
  - Partenariat **Agefiph.fr** :
    - en cours de signature (novembre 2018 à décembre 2019)
    - coût du partenariat 4 074 € TTC pris en charge par la MHN au titre de la Branche CE
    - le site Agefiph.fr en quelques chiffres :
      - 300 000 visiteurs/mois dont 173 000 visites/mois sur l'espace emploi
      - 35 000 offres d'emploi dont plus de 1 000 nouvelles offres chaque jour
      - 100 000 profils de candidats handicapés inscrits disponibles dans la CVthèque

RECRUTEMENT

Pilotage : mise en place de reporting recrutement

Reporting intérim

(identification des intérimaires TH)

- **Objectif** : Limiter les oublis et faciliter l'établissement de la DOETH
- **Comment ? :** La liste des intérimaires est envoyée semestriellement aux référents pour vérification et ajout manuel dans POPEI si besoin (Chargement automatique dans POPEI impossible en l'état par manque d'informations nécessaires pour la création des bénéficiaires).
- **Quand ?** Reporting 1er sem 2018 envoyé début octobre

Reporting candidatures

(suivi du traitement des candidatures TH)

- **Objectif :** Améliorer le suivi et le traitement des candidatures TH
- **Comment ? :** Tous les trimestres, envoi conjoint au recrutement et à la mission handicap d'un fichier récapitulatif des candidatures reçues sur les trois derniers mois via des sites spécialisés dans le recrutement TH et dont le statut est non finalisé dans l'outil apogée recrutement.
- **Quand ?** Reporting 3ème trim envoyé fin octobre

Reporting Source candidatures

(qualification des recrutements effectués)

- **Objectif :** Fiabiliser la consolidation des données pour les bilans quanti des accords handicap et mesurer la pertinence des partenariats mis en place
- **Comment ? :** Les rapports qualité POPEI indiqueront les nouveaux recrutements afin de pouvoir aller renseigner l'origine de la candidature dans POPEI à l'aide d'un menu déroulant.
- **Quand ?** Développement POPEI en cours

RECRUTEMENT

Accompagnement des jeunes en situation de handicap

Le dispositif Handi-Avenir

⊙ Les constats qui ont conduit au lancement du dispositif Handi-avenir

- Grand décalage entre les attentes des employeurs et les profils des candidats TH.
- Taux de chômage de 50% des jeunes en situation de handicap / 80% des candidats en situation de handicap ont un niveau d'étude < au Bac.
- Beaucoup de jeunes en situation de handicap arrêtent à tort leur scolarité par manque de confiance ou par autocensure croyant que le handicap les empêchera de trouver un emploi.

⊙ Handi-Avenir qu'est-ce que c'est ?

- Un dispositif de parrainage de jeunes en situation de handicap (de la 3ème à Bac +5)
- Permettant aux entreprises partenaires de mobiliser et sensibiliser leurs collaborateurs au travers d'une action RSE en faveur de l'emploi des jeunes en situation de handicap.

⊙ Avantages du dispositif

- Agir à la source, encourager les jeunes en situation de handicap à poursuivre leurs études et contribuer ainsi au développement de leur employabilité pour mieux les recruter demain.
- Augmenter l'attractivité de nos métiers et renforcer notre marque employeur auprès de ces jeunes, leurs camarades, parents, éducateurs...
- Mener une action RSE en faveur de l'emploi des jeunes en situation de handicap & sensibiliser nos collaborateurs et managers au handicap

Handi-Avenir par Talents Handicap

RECRUTEMENT

Accompagnement des jeunes en situation de handicap

Le rôle du parrain

- Réaliser 8 à 10 rencontres* avec le filleul en face à face pendant les 8 à 10 mois du parrainage, avec en moyenne 1 heure par rencontre.
- Co-rédiger le Cahier de suivi numérique, suivi des objectifs et des actions identifiées, faire rencontrer d'autres collaborateurs ou managers de l'entreprise.
- Accompagner le filleul dans la construction de son projet professionnel.

Le coût du dispositif :

- L'ensemble des frais fixes est pris en charge par la MHN de manière forfaitaire à hauteur de 20 entreprises participantes (6 entreprises participantes à ce jour).
- Chacune des entreprises participantes bénéficie d'un parrainage gratuit, chaque parrainage supplémentaire est facturé 720€ HT.

Le calendrier

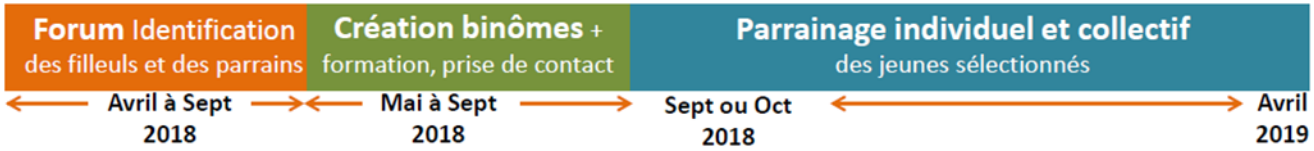

Handi-Avenir par Talents Handicap

RECRUTEMENT

Accompagnement des jeunes en situation de handicap

- **Les entreprises qui participent, 6 entreprises du Groupe dont 3 CE :**

CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE FRANCE

CAISSE D'EPARGNE LOIRE - CENTRE

CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE

→ 6 parrains confirmés à ce jour

- **Quelques chiffres sur le dispositif (au 15 octobre)**
  - 41 parrains proposés par les entreprises partenaires dont 34 identifiés
  - 73 filleuls présélectionnés
  - 11 binômes constitués à ce jour

- **Communication sur le dispositif :**
  - En interne : un article dans la Newsletter Handi'secondes de septembre
  - En externe : un article sur Talenteo paru le 25 octobre + relais sur les réseaux sociaux

Handi-Avenir par Talents Handicap

RECRUTEMENT

Communication marque employeur

Partenariat éditorial Talentéo.fr : planning des parutions 2018

Date de publication	Sujet de l'article	Total partages	Nb de consult.	Lien vers l'article
23/01/18	Interview de Votre Ecole Chez Vous	**157**	**417**	https://www.talenteo.fr/ecole-accessibilite-scolaire-groupe-bpce-047
26/02/18	Présentation du dispositif Od@ce : interview croisée IT-CE & I-BP	**212**	**466**	https://www.talenteo.fr/numerique-i-bp-it-sassocient-linsertion-personnes-situation-de-handicap/
29/03/18	Publication infographie com salon virtuel Talents Handicap	**123**	**400**	https://www.talenteo.fr/handicap-rejoignez-groupe-bpce-alternance-110/
16/05/18	Interview d'Alain Fournier sur la politique handicap du Groupe	**151**	**475**	https://www.talenteo.fr/digital-groupe-bpce-handicap-engagement/
14/06/18	Retour sur la Twinterview des référents BP	**169**	**325**	https://www.talenteo.fr/handicap-interview-twitter-banque-populaire/
18/06/18	Interview BPCE-IT	**122**	**393**	https://www.talenteo.fr/emploi-mission-handicap-bpce-it/
12/07/18	STPA et Colloque PHARE IDF	**180**	**340**	https://www.talenteo.fr/phare-bpce-secteur-adapte-protege-handicap-2018/
04/09/18	Interview Aurélie Tetrel alternance chez IT-CE / dispositif Od@ce	**300**	**600**	https://www.talenteo.fr/temoignage-handicap-caisse-epargne-bpce-recrutement/
25/10/18	Dispositif Handi-Avenir			https://www.talenteo.fr/etudes-handicap-parrainages-emploi/
23/11/18	Retour sur la SEPH 2018 dans le Groupe BPCE			
11/12/18	Accessibilité numérique / collaborateurs testeurs			

TalentéO
Tous les talents accessibles

MAINTIEN EN EMPLOI

Accompagnement des référents handicap

Expérimentation : mise en place d'une Hotline maintien en emploi

- **Objectif :** permettre aux référents handicap d'échanger avec un expert sur les aspects méthodologiques, techniques et juridiques dans le cadre de l'accompagnement des salariés en situation de handicap ou rencontrant des restrictions médicales d'aptitude.
- **Moyen :** permanence téléphonique d'1/2 journée par mois assurée par Jean-Pierre Paray du cabinet ALJP.
- **Calendrier des permanences 4ème trimestre 2018 :**
  - 24 Septembre (de 9h à 13h)
  - 4 Octobre (de 14h à 18h)
  - 9 Novembre (de 9h à 13h)
  - 3 Décembre (de 14h à 18h)

aljp conseil & formation

MAINTIEN EN EMPLOI

Accompagnement des référents handicap

GROUPE JLO
DÉVELOPPEUR DE QVT

RQTH : le Webinaire

- **Objectif :** (In)former l'ensemble des référents handicap sur le sujet de la RQTH afin de faciliter l'accompagnement des collaborateurs dans leur démarche.
- **Moyen :** Webinaires d'1h30 animés par Laurent Miklarz consultant chez JLO
  - 2 octobre : 17 participants dont 6 CE
  - 18 octobre : 13 participants dont 6 CE
- **Les thématiques abordées :**
  - La RQTH (c'est quoi ? / pour qui ? / que permet-elle ?)
  - Les instances
  - La démarche administrative
  - Les aides et prestations
  - L'accompagnement du collaborateur
  - La RQTH et la retraite

L’accessibilité : Rappel du contexte légal en France

MAINTIEN EN EMPLOI

Accessibilité numérique

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapée *(décret publié le 14 mai 2009) :*

« Les services de communication au public en ligne des services de l’État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent doivent être accessibles aux personnes handicapées ».

Délai d’application de 3 ans à partir du 16 mai 2009

Loi nº2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels *(loi promulguée le 9 août 2016) :*

« L’employeur s’assure que les logiciels installés sur le poste de travail des personnes handicapées et nécessaires à leur exercice professionnel sont accessibles. Il s’assure également que le poste de travail des personnes handicapées est accessible en télétravail. »

Date d’entrée en vigueur fixée par décret (au plus tard 3 ans après la promulgation de la loi)

La loi no2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique (Mise à jour de l’article 47 de la loi du 11 février 2005) *:*

« Doivent également être accessibles aux personnes handicapées, les services de communication au public en ligne des organismes délégataires d'une mission de service public et des entreprises dont le chiffre d'affaires excède un seuil défini par le décret […]. » ; « L'accessibilité des services de communication au public en ligne concerne […] notamment les sites internet, intranet, extranet, les applications mobiles, les progiciels et le mobilier urbain numérique. »

Décret d’application à venir

Alignement avec la directive européenne relative à l’accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public (texte adopté par l’Assemblée Nationale en juillet 2018)

L’amende initialement prévue à 5 000€ par an et par site, est remplacée par une amende plafonnée à 25 000€.

Décret d’application à venir (avant fin 2018).

MAINTIEN EN EMPLOI

Accessibilité numérique

E-learning « Accessibilité numérique »

- Lancement du projet en 2017, à l'initiative d'ATALAN, expert en accessibilité
- 10 grandes entreprises (IT-CE, la Poste, BNP Paribas, ATOS, Cap Gemini, EDF, Orange, …) ont participé et contribué à la conception du module de formation
- Cible : toutes personnes en charge de projets numériques (fonctions RH, responsables communication, responsables IT…) afin de
  - sensibiliser à l'accessibilité numérique
  - d'identifier le rôle de chacun
  - savoir comment prendre en compte l'accessibilité à son niveau et à chaque étape d'un projet numérique

IT-CE
business | technologistes

MAINTIEN EN EMPLOI

Accessibilité numérique

- Une formation adaptable en fonction de la cible et du besoin :
  - parmi les 6 modules proposés, seul le premier « module d'introduction » est obligatoire. Il s'adresse à un public large (fonctions RH, responsables communication, responsables IT, Référents handicap,…).
- Déploiement :
  - Au sein d'IT-CE : printemps 2018
  - Au sein de l'ensemble des entreprises du Groupe : en cours

Un parcours de formation personnalisé

Cette formation comprend 6 modules pédagogiques :

- ***Un module obligatoire*** d'introduction à l'accessibilité.
- ***5 modules optionnels*** correspondant chacun à ce qu'il faut savoir pour prendre en compte l'accessibilité ***à une étape projet spécifique***. Ces 5 modules sont indépendants les uns des autres, **vous pouvez donc choisir de ne suivre que certains d'entre eux.**

MODULE 1
ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE : ENJEUX ET VISION D'ENSEMBLE

MODULE 2	MODULE 3	MODULE 4	MODULE 5	MODULE 6
CONSULTATION ET CADRAGE	CONCEPTION FONCTIONNELLE ET GRAPHIQUE	ÉVALUATION DE L'ACCESSIBILITÉ	INTÉGRATION ET DÉVELOPPEMENT	CONTRIBUTION ÉDITORIALE

Chaque module est organisé en séquences pédagogiques élémentaires d'une durée moyenne de 18 minutes.

IT-CE
business | technologistes

MAINTIEN EN EMPLOI

Accessibilité numérique

Amélioration de l'accessibilité des modules de formation règlementaires obligatoires

- **Rappel** : Audit macroscopique des modules règlementaires obligatoires (56 modules) réalisé fin 2016
  - Restitution : Le niveau d'accessibilité des modules audités est faible (sur 31 points de contrôle, en moyenne 27,5% de critères non validés).
  - Identification des principaux points faibles et proposition des différentes pistes d'amélioration possibles pour une meilleure prise en compte de l'accessibilité
- **Ce qui a été fait en 2018** :
  - Intégration de la grille des préconisations rédigée par Atalan dans le cahier des charges fourni au CFPB dans le cadre de l'actualisation du module LAB règlementaire (livraison du nouveau module fin 2018).
  - Audit de la version actualisé du e-learning « Loi de finances 2018 » afin de constater les évolutions (en cours).
  - Recherche d'un prestataire pour transposer le module « Parts sociales » sur un outil ou une technologie plus actuelle afin de mettre le module en conformité avec les règles d'accessibilité.

ATALAN

SEPH 2018

Communication

Affiche « Agir, ensemble »

- Mise à jour de l'affiche : macaron SEPH 2018
- 2 formats disponibles pour impression : A3 et A1

Streetco

Présentation du challenge Streetco

Premier GPS piéton adapté aux déplacements des personnes à mobilité réduite

Gratuit

- Obtenir un itinéraire sans obstacle
- Trouver des lieux accessibles autour de soi
- Signaler un obstacle ou un lieu accessible

SEPH 2018

Présentation du challenge Streetco

Mobiliser les collaborateurs du Groupe BPCE tout en réalisant une action **concrète** et **d'intérêt général**

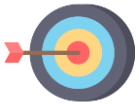

Fort impact social

Sensibiliser à grande échelle de façon ludique

Simple à mettre en place

Transformation digitale participative

SEPH 2018

Présentation du challenge Streetco

Challenge Streetco pendant la SEPH 2018 (du 19 au 25 novembre)

⊙ Objectif :

- Mobiliser les collaborateurs du Groupe BPCE tout en réalisant une **action concrète** et d'**intérêt général.**
- Accélérer la collecte des données et rendre les itinéraires plus fiables partout en France.

⊙ Le principe :

- Pendant toute la durée du challenge, les collaborateurs du Groupe BPCE pourrons photographier, détailler et signaler dans l'application les obstacles et lieux accessibles qu'ils rencontrent sur leurs trajets.
- Chaque élément renseigné rapportera des points qui permettront de grimper dans le classement.
- Chaque entreprise participante déterminera le nombre de gagnants et les récompenses qui seront remises.
- Un classement sera également établit au niveau Groupe pour information

⊙ En savoir plus : https://challenge.street-co.com

COMMUNICATION

Les chiffres clés de la politique handicap

Mise à jour de l'infographie

- **Quelques repères significatifs des résultats de la politique handicap :**
  - Evolution du taux d'emploi global depuis 2009
  - Nombre de collaborateurs TH recrutés en 2017
  - Nombre de collaborateurs TH présents au 31/12/2017
  - Evolution du recours au STPA depuis 2010 (en volume d'achat et en ETP)

COMMUNICATION

Newsletter Handi'secondes 2018

Newsletter Handi'secondes

- **2 formats :**
  - 1 format générique mis à disposition des entreprises gratuitement
  - 1 format personnalisé : 200 € HT / numéro à la charge de l'entreprise (9 entreprises dont 5 CE)
- **Parution :**
  - 5 février 2018
  - 15 mai 2018
  - 17 septembre 2018
  - 19 novembre 2018

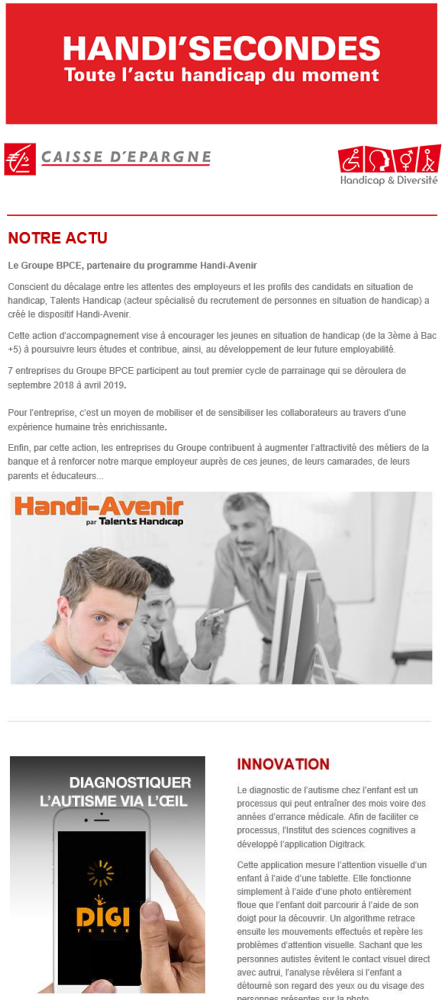

HANDI'SECONDES
Toute l'actu handicap du moment

CAISSE D'EPARGNE

Handicap & Diversité

NOTRE ACTU

Le Groupe BPCE, partenaire du programme Handi-Avenir

Conscient du décalage entre les attentes des employeurs et les profils des candidats en situation de handicap, Talents Handicap (acteur spécialisé du recrutement de personnes en situation de handicap) a créé le dispositif Handi-Avenir.

Cette action d'accompagnement vise à encourager les jeunes en situation de handicap (de la 3ème à Bac +5) à poursuivre leurs études et contribue, ainsi, au développement de leur future employabilité.

7 entreprises du Groupe BPCE participent au tout premier cycle de parrainage qui se déroulera de septembre 2018 à avril 2019.

Pour l'entreprise, c'est un moyen de mobiliser et de sensibiliser les collaborateurs au travers d'une expérience humaine très enrichissante.

Enfin, par cette action, les entreprises du Groupe contribuent à augmenter l'attractivité des métiers de la banque et à renforcer notre marque employeur auprès de ces jeunes, de leurs camarades, de leurs parents et éducateurs...

Handi-Avenir par Talents Handicap

DIAGNOSTIQUER L'AUTISME VIA L'ŒIL

DIGI

INNOVATION

Le diagnostic de l'autisme chez l'enfant est un processus qui peut entraîner des mois voire des années d'errance médicale. Afin de faciliter ce processus, l'Institut des sciences cognitives a développé l'application Digitrack.

Cette application mesure l'attention visuelle d'un enfant à l'aide d'une tablette. Elle fonctionne simplement à l'aide d'une photo entièrement floue que l'enfant doit parcourir à l'aide de son doigt pour la découvrir. Un algorithme retrace ensuite les mouvements effectués et repère les problèmes d'attention visuelle. Sachant que les personnes autistes évitent le contact visuel direct avec autrui, l'analyse révélera si l'enfant a détourné son regard des yeux ou du visage des personnes présentes sur la photo

RECOURS AU STPA

Reconduction du partenariat avec le Réseau GESAT

Partenariat GESAT

- **Objectif :** Poursuivre le développement du recours au Secteur du Travail Protégé et Adapté

- **Cout :** 9 000 € TTC pour 2018

- **Services :**
  - Accès à la base du GESAT, au module d'appel d'offres en ligne et à l'ensemble des contenus disponibles sur le site du Réseau GESAT (www.reseau-gesat.com)
  - Accompagnement dans la réalisation de sourcing et d'étude de faisabilité
  - Accompagnement dans la mise en œuvre des Colloques PHARE en région
  - Mise à jour du référentiel des prestations réalisées auprès du STPA à partir des DOETH 2017

Le Réseau gESAt
ENSEMBLE
Développons les achats responsables !

RECOURS AU STPA

Partenariat BPCE Achats

Reconduction du partenariat BPCE Achats : Gratuit pour les CE pour la période 2017-2019

- Participation à la définition du plan d'action destiné à développer les achats auprès du STPA.
- Déploiement des démarches, dispositifs et outils pratiques à destination des acteurs de la démarche PHARE et mise en œuvre d'actions d'information / sensibilisation.
- Représentation du Groupe BPCE auprès des associations et instances partenaires.
- Pilotage de la démarche PHARE (reporting, suivi des plans d'actions,…).

Colloque PHARE en région Ile de France, le 6 juin 2018

- **Objectif** : partager les bonnes pratiques RSE au sein du Groupe BPCE et de favoriser les échanges avec les EA/ESAT, PME innovantes et start-ups de la région.
  - Retours d'expérience et pitchs en pléniaire
  - Business corner
- **12 entreprises du Groupe** : CE Ile de France, IT-CE, Palatine, BPCE IT, BPCE SA, I-BP, BP Rives de Paris, BP Val de France, BRED, CASDEN, Crédit Foncier, Natixis,
- **150 participants**

RECOURS AU STPA

Formation

CAMP'US : plateforme de partage des savoirs et expertises !

- BPCE Achats a lancé un parcours de formation sur la démarche PHARE et les achats auprès du Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA) : 4 modules de 10 à 15 minutes chacun.
- Cible : la filière achats et les référents handicap des entreprises du groupe.
- Mise à disposition du parcours : 11 juillet 2018
- Point sur la participation (septembre 2018) : 157 personnes inscrites dont
  - 65 ont commencé ou terminé le parcours
  - 92 n'ont pas commencé le parcours

FORMATIONS DES ACTEURS INTERNES

DOETH mode d'emploi

- 1 session d'une journée : 23 janvier 2018 à Paris
- Animée par JLO
- 8 participants dont 1 CE

Faire sa DOETH sur POPEI

- 2 WebEx de 2h : 16 et 30 janvier 2018
- Animées par POPEI
- 24 participants dont 11 CE

Formations nouveaux référents

- **Module 1 :** 5 & 6 juillet 2018 à Paris
- Animée par TH conseil
- 6 participants dont 3 CE
- **Module 2** : 12 décembre 2018 à Paris

Introduction à l'ergonomie

- 1 session d'une journée : 11 octobre 2018 à Paris
- Animée par HandiExpeRh
- 10 participants dont 4 CE

Formation POPEI

- 1 session d'une journée : 6 novembre 2018 à Paris
- Animée par la MHN
- 8 participants dont 3 CE

PILOTAGE

Animation du réseau des référents handicap

- **Réunions référents handicap**
  - 2 Réunions nationales des référents handicap du Groupe BPCE à Paris (29 mars et 20-21 septembre 2018)
- **Animation groupe Yammer**
- **Mise à jour des cartes des référents handicap**

GROUPE BPCE

PILOTAGE

Outils de pilotage de la politique handicap

- **Partenariat Club Etre :** 1er réseau national des entreprises mobilisées en faveur des politiques handicap et de la prévention santé
  - 20 Abonnements au magazine trimestriel « Etre »
  - Invitations aux réunions thématiques interentreprises (4 CE concernées)

- **Evolutions de l'outil de pilotage POPEI**
  - Intégration du département d'emploi des collaborateurs TH dans l'export des données à intégrer dans POPEI (information nécessaire pour l'établissement de la DOETH)
  - Ajout d'un champs sourcing dans POPEI pour les recrutements

- **Bilan annuel**
  - Lancement des campagnes de questionnaires 2018 pour l'établissement du bilan annuel de la politique handicap (novembre 2018)

2

POINT BUDGÉTAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2018

POINT BUDGÉTAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2018

Rappel du budget prévisionnel 2018 dans le cadre de l'ACN en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap

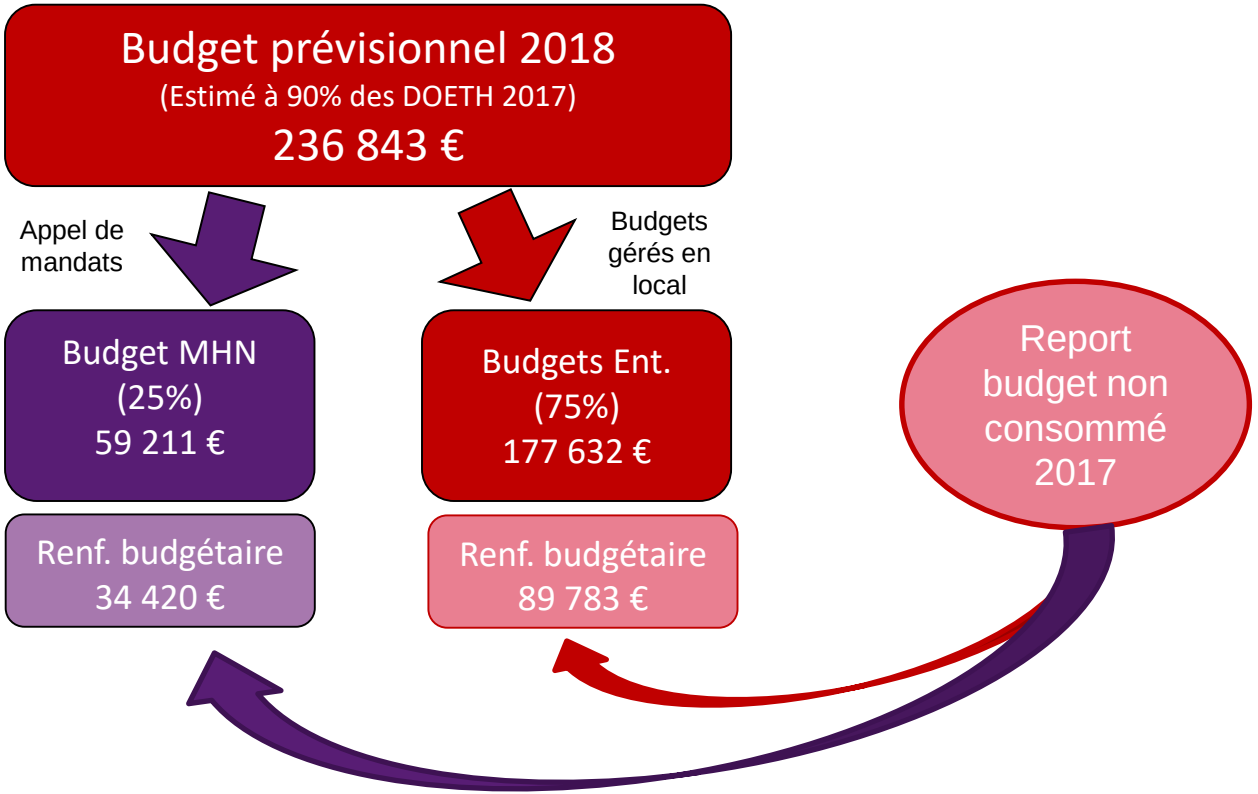

POINT BUDGÉTAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2018

Répartition du budget global de la Mission Handicap Nationale

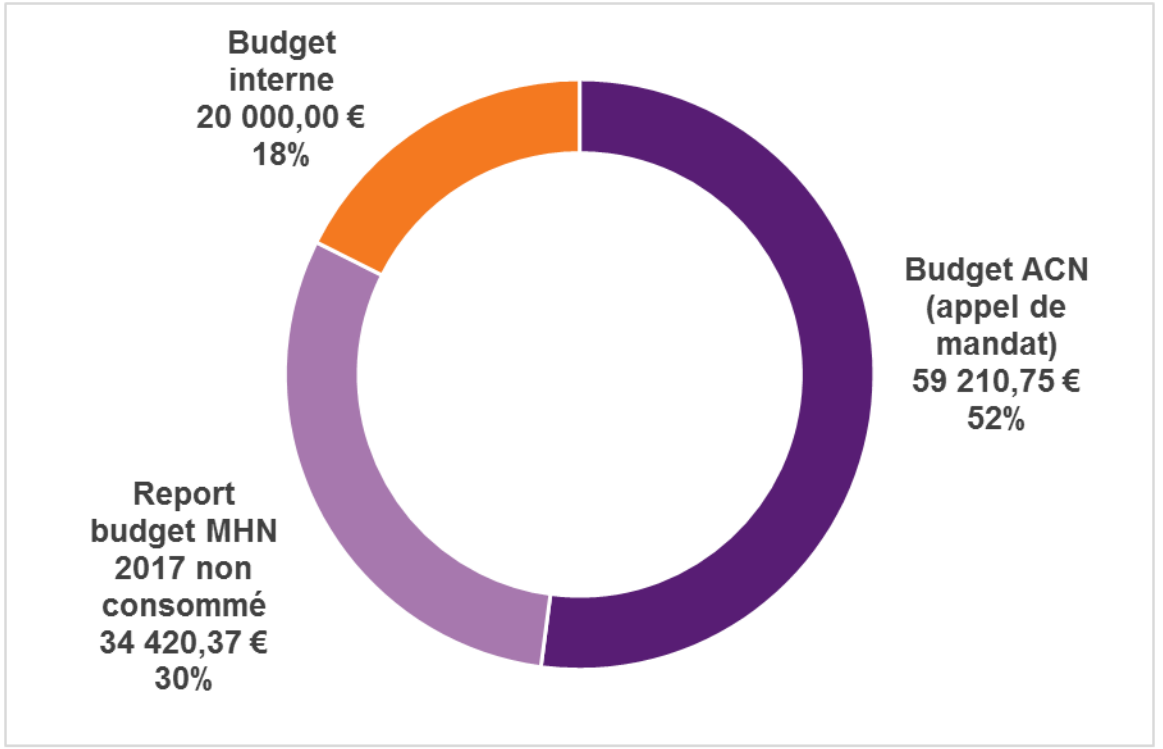

POINT BUDGÉTAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2018

Répartition des dépenses globales de la Mission Handicap Nationale

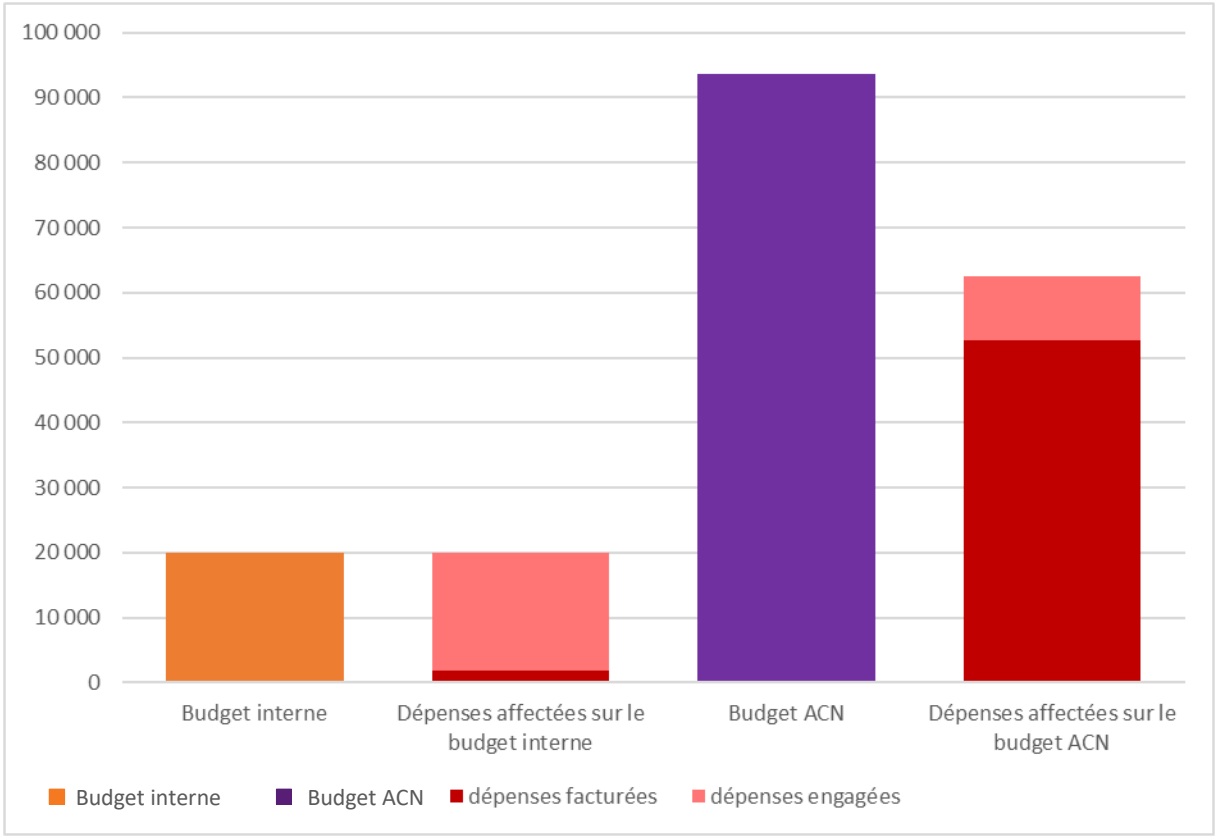

POINT BUDGÉTAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2018

Répartition des dépenses de la Mission Handicap Nationale affectées sur le budget de l'ACN par famille budgétaire

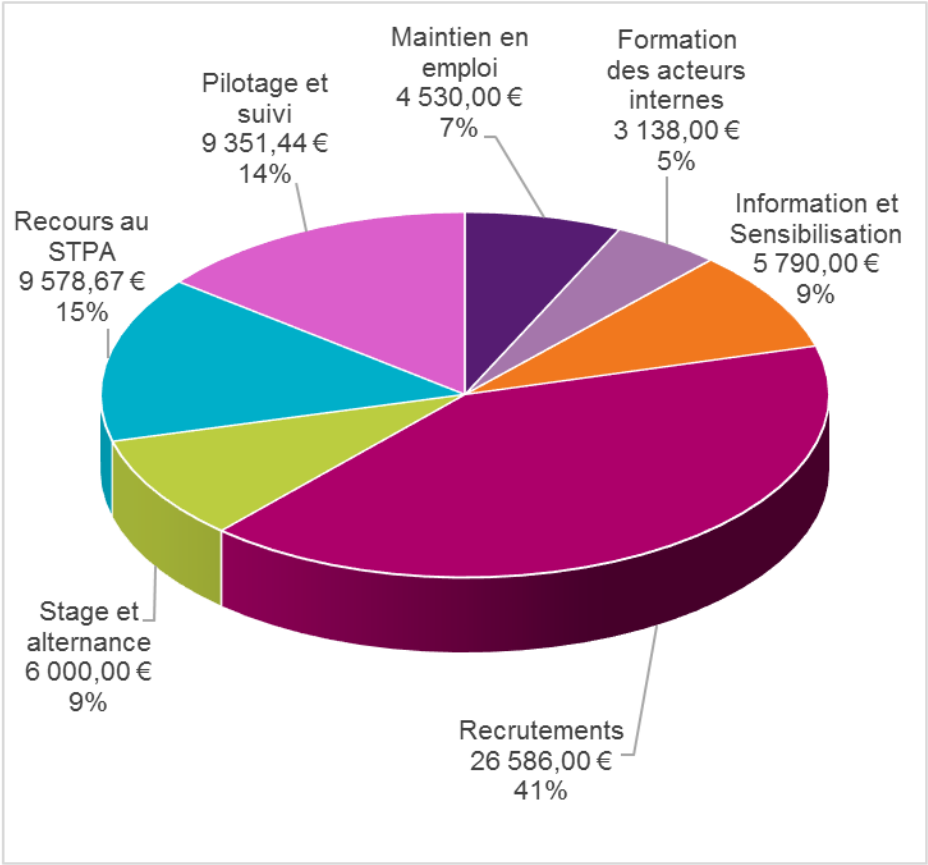

Principales actions 2018 en terme de coût

- **Forum virtuel de recrutement TALENTS HANDICAP** : 15 000 €
- **Partenariat RESEAU GESAT** : 9 000 €
- **Partenariat TALENTEO :** 7 512 €
- **Dispositif Handi Avenir** : 6 000 €

3

OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Point sur la réforme

RÉFORME DE L'OETH

Où en est-on à fin septembre 2018 ?

- **La loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel** réforme l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH).
  - Adoption définitive du projet de loi par l'assemblée nationale le 1er aout 2019
  - Sauf exception, les mesures entreront en vigueur le 1er janvier 2020 (sous réserve des décrets à venir).

- **Les principales mesures**
  - **L'OETH est fixée à 6% minimum** de l'effectif total de l'entreprise (ce taux peut varier tous les 5 ans en fonction du nombre de bénéficiaires dans la population active et de leur situation sur le marché du travail).
  - **La déclaration** des bénéficiaires de l'OETH **s'impose à tous les employeurs** même s'ils ne sont pas assujettis (Effectif d'assujettissement < 20 salariés).
  - **L'OETH s'applique au niveau de l'entreprise** et non plus au niveau de l'établissement *(des mesures transitoires seront mises en place entre 2020 et 2024 concernant le versement de la contribution pour les entreprises qui changent de périmètre)*.
  - La déclaration des bénéficiaires de l'OETH **(DOETH) sera intégrée à la Déclaration Sociale Nominative (DSN)** et **adressée à l'URSSAF** et non plus à l'AGEFIPH.

RÉFORME DE L'OETH

Où en est-on à fin septembre 2018 ?

L'acquittement de l'OETH

- L'emploi direct de travailleurs en situation de handicap sera privilégié quelle que soit la durée ou la nature du contrat.

→ Probable suppression du système de minorations actuel (impact sur la contribution), possible prise en compte des efforts consentis par l'employeur dans le calcul du taux d'emploi…

- L'accueil de stagiaire (suppression du plafond de 2% de l'OETH), PMSMP, intérim, seront des modalités de mise en œuvre de l'emploi direct à part entière.

- Les employeurs n'auront plus la possibilité de s'acquitter partiellement de leur obligation en passant des contrats avec des établissements du STPA ou des TIH.

→ Les dépenses STPA supportées par les entreprises devraient pouvoir être déduites de la contribution annuelle (les modalités seront fixées par décret)

- Les accords agréés seront limités à 3 ans et renouvelables 1 seule fois.

RÉFORME DE L'OETH

Où en est-on à fin septembre 2018 ?

Les autres mesures

- Toutes les entreprises d'au moins 250 salariés doivent désigner un **référent handicap** chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes handicapées.
- Les modalités d'**accès au télétravail** pour les travailleurs handicapés devront être prévu dans un accord collectif ou une charte. En outre, un employeur qui refuse une demande de recours au télétravail formulée par un travailleur handicapé devra systématiquement motiver sa décision.
- Le projet de loi prévoyait la **possibilité d'attribuer une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) définitive** aux personnes dont le handicap est permanent.

Ce que nous apprendrons via les décrets d'application

- **Les modalités de déclaration de l'OETH :** calcul de l'effectif d'assujettissement ? mise en œuvre de majorations liées à l'âge ? Prise en compte des absences et des reconnaissances ?
- **Les modalités de calcul et versement de la contribution :** modalités de déduction des dépenses ? montant des dépenses STPA déductibles ? suppression des minorations liés aux efforts consentis ?

GROUPE BPCE

Coopératifs, banquiers et assureurs autrement.

groupebpce.fr